***Présentation des vœux 2003 de la DGDDI –***
***Discours d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget***

Monsieur le directeur général,
Mesdames, messieurs,

J'éprouve une grande joie à me retrouver parmi vous ce soir. Et, si j'ai favorablement répondu à l'invitation de François Mongin à cette *cérémonie des vœux de la direction générale des douanes et droits indirects*, c'est parce qu'elle m'offre l'occasion en ce début d'année 2003, de rendre hommage à l'ensemble de ses agents, et à leur action quotidienne au service de notre pays.

Depuis ma nomination en qualité de ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, j'ai pu constater à maintes reprises le sens aigu du service public qui anime les agents de cette grande administration, dont le gouvernement m'a confié la tutelle. A travers les notes et dépêches pluri-quotidiennes dont je suis destinataire par exemple, ou lors de mes déplacements dans les différents services douaniers de la gare du Nord, de Cannes ou des Ulis.

## *L'année 2002*

L'année 2002 aura, à nouveau, apporté toute la mesure de l'efficacité de la douane et sa réactivité.

### *Le passage de la France à l'euro*

J'en veux pour preuve sa contribution à la réussite collective du passage de la France à l'euro. Ses centres informatiques et ses services comptables ont été fortement mobilisés à cette fin, comme ils l'ont d'ailleurs été peu après pour améliorer l'appréhension de nos ressources budgétaires du Trésor public avec l'envoi d'un état désormais quotidien des recettes perçues par l'administration des douanes.

*La lutte contre les trafics*

J'en veux également pour preuve le rôle de la douane dans la lutte contre les trafics illicites de toute nature, qu'il s'agisse de cigarettes ou d'alcool de contrebande, d'armes, de contrefaçons et, surtout, de stupéfiants. Je citerai la remarquable prise, effectuée dernièrement à Lorient, de 1,5t de cocaïne habilement dissimulée dans deux voiliers en provenance de la Martinique.

*La lutte contre les pollutions marines*

Je rappellerai l'action diligente des douanes dans la lutte contre les pollutions marines, comme celle provoquée par le naufrage du pétrolier *Prestige*, pour laquelle les avions Polmar et leurs équipages, ont démontré une fois encore leurs compétences et leur disponibilité.

*Dissiper les doutes*

Je sais que la douane a connu, en 2002, dans ses services de surveillance, un conflit social difficile, reflétant l'incertitude, voire l'inquiétude, d'agents sur l'avenir d'une activité qui s'est parfois un peu trop éloignée de son cœur de métier, avec les années et de nouvelles missions multiples et diversifiées.

Il convient de dissiper ces doutes, en restaurant la confiance afin d'offrir à nos concitoyens le visage d'une administration performante et adaptable, capable de répondre à leurs attentes croissantes en matière de protection, dans un monde toujours plus vulnérable à la fraude et aux trafics.

Ce retour à la confiance et cet élan de modernisation, au bénéfice de l'usager comme des personnels, sont au cœur du processus de « Bercy en mouvement », que Francis Mer et moi-même avons lancé en octobre dernier.

***Les quatre grands chantiers de cette réforme***

Votre administration est pleinement engagée dans les quatre grands chantiers de cette réforme.

*1. « Mieux exercer ses missions »*

A ce titre, la douane doit en premier lieu encore s'employer à *« mieux exercer ses missions »*. C'est l'un des premiers objectifs du projet « Douane 2005 » que de clarifier les missions de la douane pour qu'elle ait la meilleure maîtrise de son avenir tout en restant, plus de 200 ans après sa création, une administration ouverte aux besoins de son époque et aux attentes de ses usagers.

Ainsi, la DGDDI, qui a déjà réorganisé ses services centraux en 2002, doit parvenir cette année à rationaliser son réseau des contributions indirectes et esquisser un dispositif de surveillance le mieux adapté possible aux nouvelles exigences de lutte contre la fraude.

*2. « Placer l'usager au cœur de son organisation et de son fonctionnement »*

La douane doit ensuite *« placer l'usager au cœur de son organisation et de son fonctionnement »*, c'est-à-dire être à l'écoute attentive des besoins des entreprises et des particuliers.

A cet égard, je note avec satisfaction que de nombreuses mesures de simplification sont en cours d'adoption, souvent relayées par les nouvelles technologies de l'information.

Par ailleurs, votre administration a mis en œuvre des initiatives visant au rapprochement avec les milieux économiques, comme le « Forum douane-entreprises » qui a tenu sa première réunion à l'automne dernier et dont je suis avec attention l'évolution des travaux.

*3. « Promouvoir une culture de résultats et alléger les tâches »*

Il faudra également *« promouvoir une culture de résultats et alléger les tâches »*. Là aussi, je sais que la douane s'est dotée, en 2002, d'une cellule destinée à promouvoir des indicateurs de gestion et de performance adaptés à ses différentes missions.

*4. Les trois « chaînes de traitement »*

Enfin, la douane est concernée par l'examen de trois « chaînes de traitement » significatives pour son activité (dédouanement du fret express, détaxe voyageurs, garantie et poinçonnage des métaux précieux), dont il lui faut simplifier et améliorer le fonctionnement.

Ces chantiers, tous importants, ne pourront être conduits sans la plus large adhésion des agents des douanes, qui sont les principaux acteurs de tout changement. C'est dans cette perspective que nous nous sommes engagés, Francis Mer et moi-même, à *« reconnaître les compétences professionnelles »* à travers divers mécanismes actuellement à l'étude au Minéfi qui seront examinés, comme toutes les étapes du processus de changement engagé, en étroite concertation avec les fédérations syndicales.

Ces différentes orientations ne doivent cependant pas faire oublier les autres domaines où la douane doit progresser, comme l'essor du dispositif de la douane judiciaire, ou demeurer vigilante, comme la lutte contre le terrorisme.

Vous le voyez, la « feuille de route » de votre administration pour 2003 est bien remplie. Ce sont certes là autant de défis, mais connaissant la capacité des agents des douanes à s'adapter aux situations nouvelles, je sais pouvoir compter sur leur professionnalisme et leur détermination, aux côtés de leur directeur général.

*Je présente à tous les personnels de la direction générale, et à leurs familles, mes vœux les plus sincères, en leur souhaitant une très belle et fructueuse année 2003.*

Alain Lambert, ministre délégué au Budget